



Monsieur le Président,

Le 16 mars dernier, le Directeur Général des Finances publiques, Monsieur Bruno Parent, publiait sur Ulysse les résultats DGFIP de l'observatoire interne 2017.

Il titrait, notamment, que la forte participation (42%) à ce sondage a permis de recueillir des informations directes très précieuses pour analyser notre quotidien de travail, mieux appréhender nos attentes tout en nous associant au développement commun.

Le 22 mars dernier, les agents des Finances publiques étaient à 38,89 % en grève...

42 %...quasi 39 %...si l'on reprend les mots du DG, voilà donc une « forte » mobilisation !!!

Personne ne pourra le nier et être indifférent.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons au lendemain de la grève de la fonction publique dont les mots d'ordre légitimes sont nombreux et particulièrement au sein même de notre administration, dont les missions relèvent et doivent relever exclusivement du régalién.

Confucius disait qu'un peuple qui n'est plus capable de se mettre en colère est un peuple mort.

Hé bien, nous sommes en colère et plus vivants que jamais !!!

Oui, c'est une véritable colère qui s'exprime car bien au-delà de la défense légitime d'intérêts catégoriels, nous assistons non pas à la réforme de l'Administration, mais bien à la destruction et à l'affaiblissement de la fonction publique et ainsi de l'État.

Nous ne rappellerons pas ici les réflexions menées par les comités action publique 2022 qui vont mener à l'abandon de nombreuses missions régaliennes, notamment à la DGFIP.

Mais comment croire qu'en ayant recours massivement aux contractuels le service public se portera mieux et que l'utilisateur sera gagnant ?

Que dire du facteur qui moyennant 50 euros va établir les déclarations de revenus des citoyens qui ne pourront se déplacer ?

Comment croire qu'un agent de la DGFIP va accepter une prime de reconversion et se retrouver à Pôle emploi sans indemnité chômage ?

Que penser de la rémunération individuelle au mérite, nous qui travaillons en équipe ?

Et que penser de l'affaiblissement des instances représentatives des personnels qui vont finir par ne plus rien représenter du tout tant les effectifs fondent comme neige au soleil ?

Les résultats de l'observatoire interne 2017 font ressortir que nous sommes 68 % à estimer que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens.

Et si on écoutait les agents de la DGFIP plutôt que les comités cap 2022 ?

Les agents de la DDFIP de l'Essonne, comme tous les fonctionnaires, n'acceptent pas la remise en cause de leur statut général et de leurs statuts particuliers ; ils n'acceptent pas la mobilité qu'on veut leur imposer, ni la perte de leurs missions ; ils se mobilisent pour leur avenir, et celui du service public.

Aux niveaux ministériel, national, local, le dialogue social est un encéphalogramme plat, ce qui nous conduit à ne pas siéger au comité technique local de ce jour.